



École de la Paix

Procès-verbal de l'assemblée des membres du conseil d'établissement qui s'est tenue le 24 janvier 2024

M. Maxime Brosseau (directeur)	M. Mario Ducheine (président)
Mme Nancy Hamel (directrice adjointe)	Mme Mélissa Grenier (vice-présidente)
Mme Laurance Têtu (enseignante)	M. Pascal Charbonneau (membre parent)
Mme Catherine Deschamps (enseignante)	Mme Stéphanie Duchesne (service de garde)
Mme Melissa Langelier (enseignante)	Mme Geneviève Goyer (enseignante)
Mme Mélanie Smith (enseignante)	Mme Vanessa Leveillé (membre parent)
Mme Sonya Painchaud (membre parent)	Mme Annick Gougeon (soutien)
Mme Marie-Michèle Aubé (membre parent)	Mme Geneviève Charron (membre parent)

1. Ouverture de l'assemblée

18h58

2. Vérification des présences et du quorum

Le quorum est atteint, la rencontre peut avoir lieu.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sonya Painchaud et appuyé par Geneviève Charron d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

PV240124-10 *Adopté à l'unanimité*

4. Approbation et suivi du procès-verbal de la rencontre du 25 octobre 2023.

Il est proposé par Mme Marie-Michelle Aubé et appuyé par M. Pascal Charbonneau d'approuver le procès-verbal tel que présenté.

PV240124-11 *Approuvé à l'unanimité*

5. Droit de parole au public

Pas de public présent à la séance.

6. Sujets en approbation

6.1 Interdiction des appareils électroniques pendant les périodes d'enseignement.

M. Brosseau explique la directive ministérielle effective depuis le 1^{er} janvier 2024 qui doit être appliquée par le CÉ. À l'école, cette nouvelle directive ne représente pas un enjeu actuellement. On maintient donc le code de vie actuel tel quel.

Il est proposé par Mme Annick Gougeon et appuyé par Mme Mélissa Grenier d'approuver l'interdiction des appareils électroniques pendant les périodes d'enseignement.

PV230926-12 *Approuvé à l'unanimité*

6.2 **Approbation des orientations générales en matière d'enrichissement et d'adaptation des objectifs et contenus indicatifs des programmes.**

Mme Nancy Hamel présente la démarche de consultation (élèves, parents et enseignants) pour les programmes d'enrichissement l'an prochain. La proposition est de maintenir le PEPALS pour tous l'an prochain en 6^e année.

Il est proposé par Mme Geneviève Charron et appuyé par Mme Mélissa Grenier d'approuver le maintien du PEPALS pour tous les élève de sixième année l'an prochain.

PV230926-13 Approuvé à l'unanimité

7. Sujets en consultation

7.1 **Photos scolaires 24-25.**

Comme les commentaires étaient positifs cette année, nous proposons de reconduire le contrat à Mme Annie Garofano. Les dates proposées sont les 4, 5 et 6 septembre 2024.

7.2 **Acte de l'établissement**

M. Brosseau présente l'acte d'établissement.

7.3 **Plan de répartition de la clientèle 2024-2025**

M. Brosseau présente le plan de répartition de la clientèle pour l'an prochain.

7.4 **Critères de sélection de la direction d'école (art.79)**

Les membres demandent la modification de deux points :

- Favoriser l'autonomie professionnelle et la collaboration du personnel de l'école, tout en l'appuyant et le soutenant
- Être à l'écoute des parents et du personnel de l'école

De plus, ils demandent d'ajouter un point :

- Assurer un climat favorable à l'école

Finalement, le dernier point du document doit être corrigé :

- Leurs soutiens → leur soutien

8. Sujets d'information

8.1 **Règles pour le classement des élèves et le passage d'un cycle à l'autre au primaire, sans réserve de celles prescrites au régime pédagogique.**

M. Brosseau présente le document des règles de passage à l'école de la Paix.

8.2 **Critère d'inscription des élèves 24-25**

M. Brosseau présente les grandes lignes du document des critères d'admission et d'inscription des élèves dans les écoles du CSSDA pour l'année 2024-2025.

8.3 **Horaire de l'établissement 24-25**

M. Brosseau informe que le Statu quo est maintenu pour le primaire et le préscolaire. Le secteur TSA commencera 5 minutes plus tard afin de condenser l'horaire pour les élèves.

8.4 **Plan de rattrapage**

Le plan de rattrapage a été présenté au début de janvier. L'école utilisera les modalités pour soutenir les élèves à risque. Les sommes seront déployées pour différentes mesures :

- 45 h par semaine au total, en aide à la classe pour les élèves du préscolaire, du premier cycle et en 3^e année, et ce, jusqu'à la fin de l'année.
- Des mesures d'aide pour les élèves à risque ciblés, offertes par les enseignants volontaires. Ces mesures pourraient prendre la forme de récupérations à certains moments de la journée (après les cours, pendant les périodes libres, etc.)
- Ajout d'un enseignant en 6^e année en co-enseignement où le nombre d'élèves à risque est plus important.

L'objectif est de réduire les écarts de réussite.

9. Sujets d'actualité

9.1 **Comité de parents et président**

La dernière rencontre du comité de parents a été annulée. Rien à ajouter par la représentante du comité de parents.

9.2 **Enseignants**

Mme Laurance Têtu rapporte qu'en éducation physique, les élèves de 2^e année vivront une activité de patin prochainement. Elle fait aussi un rappel de la boutique en ligne qui sera disponible dès février. Elle annonce le début de la saison des Loups au Basket-Ball. Elle ajoute que le premier bloc de « filles actives » pour les filles du 3^e cycle est terminé. Le prochain bloc « santé et bien-être » débutera prochainement. Aussi, le programme « Nager pour survivre » est débuté et les élèves apprécient. Les préparatifs du carnaval se poursuivent. Il faut aussi prévoir l'« English week » la semaine du 19 février.

Mme Geneviève Goyer informe que les élèves de 6^e année se préparent graduellement pour leur projet d'exposition interdisciplinaire en mai. En 5^e année, les élèves se préparent pour le mois des noirs en février. Le bédéiste Sylvain Blouin viendra présenter le schéma narratif en mars.

Mme Mélissa Langelier informe que la conscience phonémique est amorcée au préscolaire. Une rencontre d'arrimage entre le préscolaire et l'équipe de première année a été effectué récemment.

Mme Catherine Deschamps informe que les élèves de troisième année sont en révision des notions et des concepts vus avant le congé des fêtes. En quatrième année, un projet de robot est amorcé.

Mme Melanie Smith informe que les élèves CAPS sortiront aux quilles pour travailler les déplacements sécuritaires. Certains groupes vivront aussi l'activité à la piscine.

9.3 **Membres du soutien, des professionnels et du service de garde**

Mme Gougeon informe que depuis le retour du congé, l'équipe agit de façon cohérente afin de modéliser les comportements attendus. Le conseil des élèves commence à organiser la semaine de la persévérance scolaire.

Mme Stéphanie Duchesne informe qu'il y a eu beaucoup de nouveaux employés qui doivent être accueillis et accompagnés au service de garde.

9.4 **Direction**

M. Brosseau informe qu'il y a eu distribution d'habits de neige et de cadeaux de Noël pour les familles ciblées. Il ajoute que presque tous les effectifs sont comblés dans l'ensemble de l'école. Aussi, la salle polyvalente a été aménagée avec l'ajout d'une toile et d'un projecteur. Finalement, il explique les modifications de la disposition du poste de l'accueil au SDG dans le but d'assurer une plus grande sécurité des élèves.

10. Varia

Aucun point de varia

11. Date de la prochaine réunion 20 mars 2024

12. Levée de l'assemblée

20h17

La président,

Le directeur,

Mario Ducheine

Maxime Brosseau